

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

6 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 juin 2024, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	2
Exprimés :	17
OUI :	14
NON :	0
Abstentions :	3

Date de la convocation : 3 juin 2024

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe MATTANA, Christophe SIMARD, Christelle DUBLANCHE, Lydie MANUS, Laure CORGNE, Isabelle TARNAUD, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR.

Absents excusés :

Jean-François LEBLANC, procuration à Lydie MANUS

Patricia VIGNALS, procuration à Marianne LAVAUD

Absents :

Jessy VERESSE,

Jean-Jacques FAUCHER

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h08

Règlement intérieur des services périscolaires

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour les règlements des services périscolaires (Garderie/TAP/Restaurant scolaire) et présente au Conseil un nouveau règlement intérieur qui s'applique à l'ensemble des services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à adopter le règlement intérieur des services périscolaires tel que proposé en annexe à compter de septembre 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 07/06/ 2024



Le Maire

Jany-Claude SOLIS



Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20240606-2024-35-DE
Date de réception préfecture : 07/06/2024